



Mobile
FR

E-Signing at Crelan

Démo pour les clients

Digital Channels 06-2025

Situation de départ :

Vous souhaitez faire une demande qui nécessite une signature en agence, mais vous ne pouvez pas vous déplacer en raison d'une hospitalisation, par exemple, mais vous avez la possibilité de signer via les canaux digitaux de Crelan (par exemple via votre téléphone portable).

Vous demandez s'il est possible de signer un document à distance.

Une partie des documents peuvent être signés à distance.

Bien entendu, c'est votre agence qui prépare les documents à signer numériquement.

Après votre demande à votre agent, vous recevez un message électronique et un message dans la boîte de réception...

Cher client,

À la demande de votre agence Crelan, nous avons préparé le document ~~modification limite(s) d'un virement(s)~~ : vous pouvez le signer dès maintenant via votre app Crelan Mobile ou myCrelan.

Pour plus d'informations, consultez sans attendre la rubrique « Mes messages » de votre app Crelan Mobile (via l'icône « Contact » au bas de votre écran) ou de myCrelan (via le tableau de bord ou via « Inbox & documents »).

- Des questions sur le contenu ou le statut du document ? Votre agent Crelan y répondra avec plaisir.
- Pour toute question d'ordre général sur la procédure de signature, contactez le Customer Care via mycrelan@crelan.be ou au 02 558 78 88 (du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 16 h).
- Vous êtes victime d'une fraude et vous avez besoin d'aide de toute urgence ? Contactez Crelan Fraudstop au 02/555 92 00 (disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7).

Cordialement,
L'équipe Crelan

Exemple d'un message que vous recevrez dans votre boîte mail (à l'adresse e-mail connue de Crelan).

Attention! Si vous n'avez rien fait, contactez immédiatement le Crelan Customer Care Fraude au 025559200.

A titre d'information: si un document est retiré par l'agence pour quelque raison que ce soit, vous ne pouvez plus le signer, ni le consulter.

Signalez immédiatement tout fait suspect à votre banque.

Vous recevez un e-mail, un SMS, un appel téléphonique ou un chat suspect ? Restez calme et ne répondez surtout pas aux questions qui vous sont posées.

Prévenez immédiatement votre agent Crelan ou appelez le Customer Care (Fraude) au +32 2 555 92 00

Vous pouvez aussi envoyer un e-mail à phishing@crelan.be, en y joignant le message suspect.

Inbox

Tous

A lire

Marquez tous les messages comme "lus"

Aujourd'hui

• Crelan
Le document modification limite(s) virement(s) est à... 30 mai 2025 >

- ▶ Ce document est alors prêt à être signé dans vos canaux digitaux (voir ci-contre).
- ▶ Vous pouvez le signer dans votre application mobile ou dans le homebanking myCrelan.



Le document modification limite(s) virement(s) est à votre disposition pour signature.

Crelan

30 mai 2025

Cher client,

À la demande de votre agence Crelan, nous avons préparé le document suivant modification limite(s) virement(s) et vous le soumettons à présent pour signature. Nous vous invitons à le signer électroniquement dès réception de ce message.

Lors de la signature, vous passerez de votre app Crelan Mobile ou de myCrelan à itsme®, et inversement. Veillez à être dans un environnement sécurisé pour effectuer cette procédure et à ne pas vous laisser distraire. Utilisez ce lien exclusivement dans votre app Crelan Mobile ou myCrelan.

Vous trouverez sur crelan.be de plus amples informations sur la procédure de signature, ainsi qu'une démo.

[Signer le document](#)

- Des questions sur le contenu ou le statut du document ? Votre agent Crelan y répondra avec plaisir.
- Pour toute question d'ordre général sur la procédure de signature, contactez le Customer Care via mycrelan@crelan.be ou au 02 558 78 88 (du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 16 h).
- Vous êtes victime d'une fraude et vous avez besoin d'aide de toute urgence ? Contactez Crelan Fraudstop au 02/555 92 00 (disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7).

Cordialement,
L'équipe Crelan

En cliquant sur « signer le document » vous verrez le document, vous devez le lire attentivement, et ensuite vous pourrez le signer, ou, le refuser.

Si vous refusez le document, l'agence devra dès lors vous envoyer un nouveau document.

Si vous avez des questions concernant le document contactez toujours votre agent.



Hang tight!

You will be redirected to the websigner in a few moments



Does it take too long?

[Continue to web signer](#)

**Vous recevrez une notification
indiquant que le document est
en cours de chargement.**



modification limite(s) virement(s).pdf



myCrelan: modification limite(s) virement(s)

Compte de base:

Numéro d'abonnement: 337154
Titulaire de l'abonnement: M. Helder Ciborgeron

Limite journalière des virements électroniques vers d'autres comptes: 1.500,00 EUR

Par à BRUXELLES,

Signature du client*

* Si la demande émane d'un mineur d'âge, le représentant légal doit également signer ce formulaire.

Signature de l'agent:
*Helder Ciborgeron*Je déclare que le document est signé manuscritement par les titulaires.
L'agence certifie que la signature a été apposée sur sa présence et qu'elle est identique à la signature de la carte d'identité.

1 ex. Banque 1 ex. Client

Le document contient 1 page

Internal Information

Signature requise de

Signer

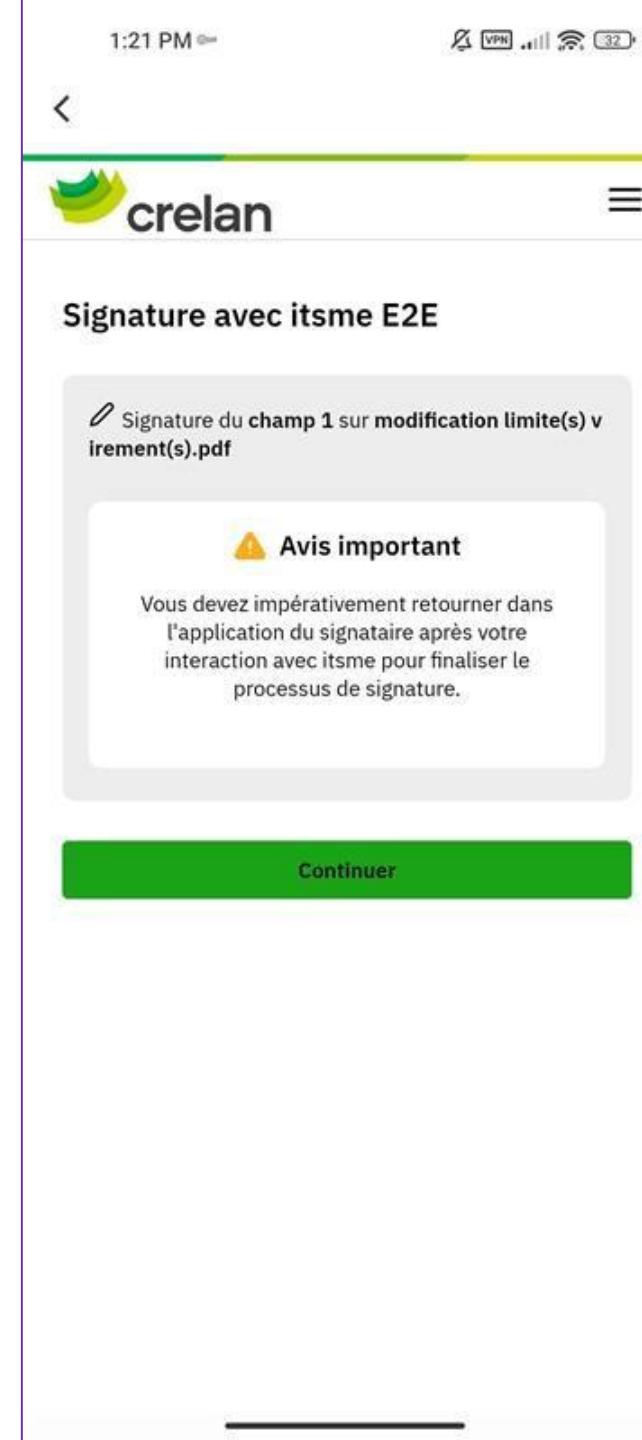


1 ex. Banque 1 ex. Client

Le document contient 1 page

Internal Information

Signature requise de
Ciborgeron Helder
dummy*****@crelan.be



En cliquant sur "Continuer" vous serez alors dirigé vers l'application itsme...

Les divers écrans itsme suivent



La première fois que vous souhaitez utiliser itsme dans le cadre d'utilisation de signatures apposées digitalement, vous devrez le confirmer dans l'application itsme.

Les écrans que vous verrez pour accepter de signer avec itsme ressemblent fortement aux écrans suivants.

Par la suite, cette confirmation ne sera plus demandée et vous arriverez directement aux écrans suivants ...



Français

Identifiez-vous

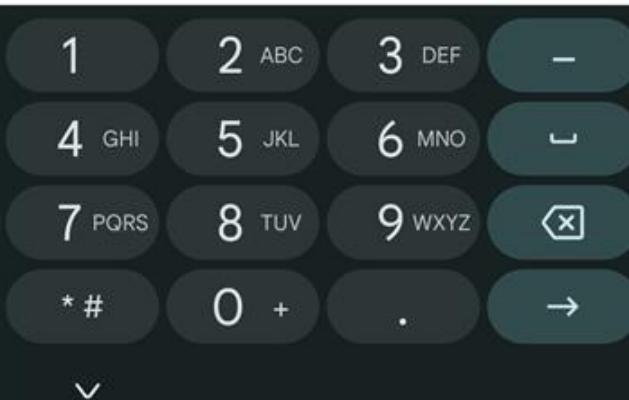
Numéro de téléphone

 Se souvenir de mon numéro[Continuer](#)

Français

Identifiez-vous

Numéro de téléphone

 Se souvenir de mon numéro[Continuer](#)

Français

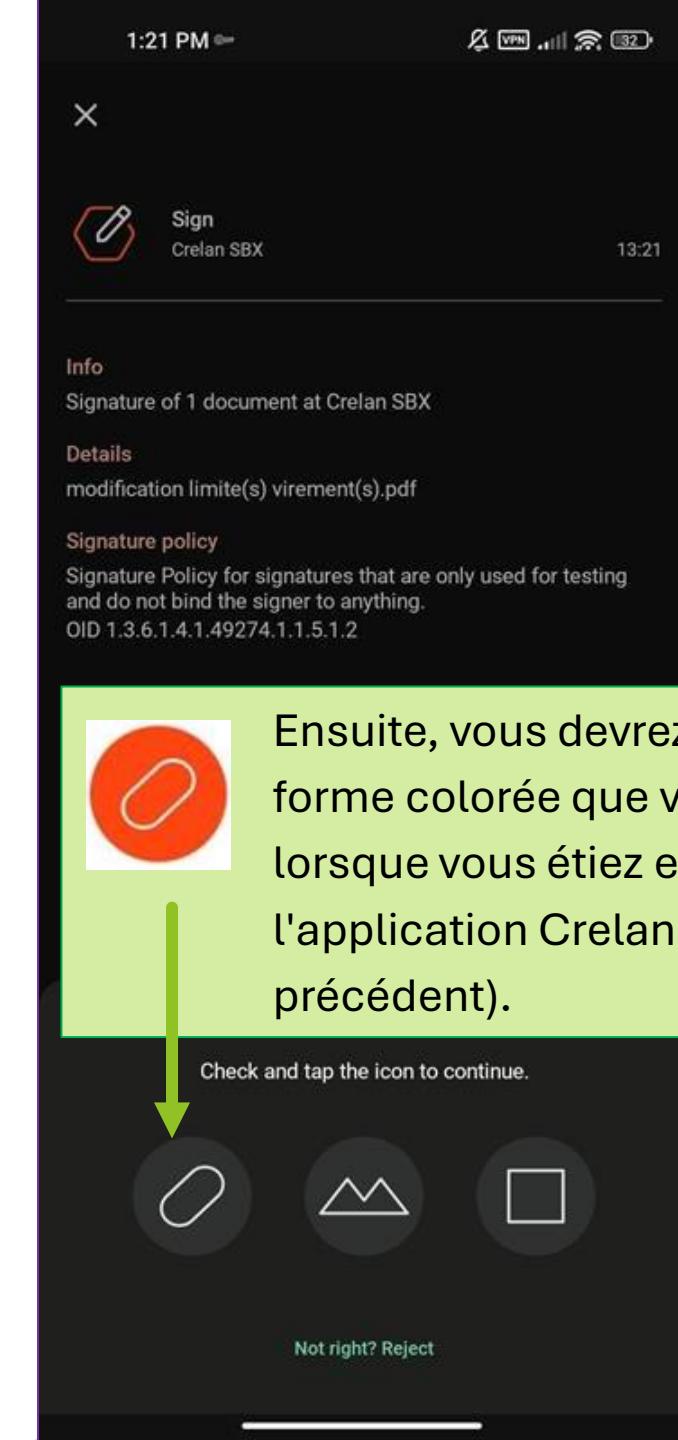
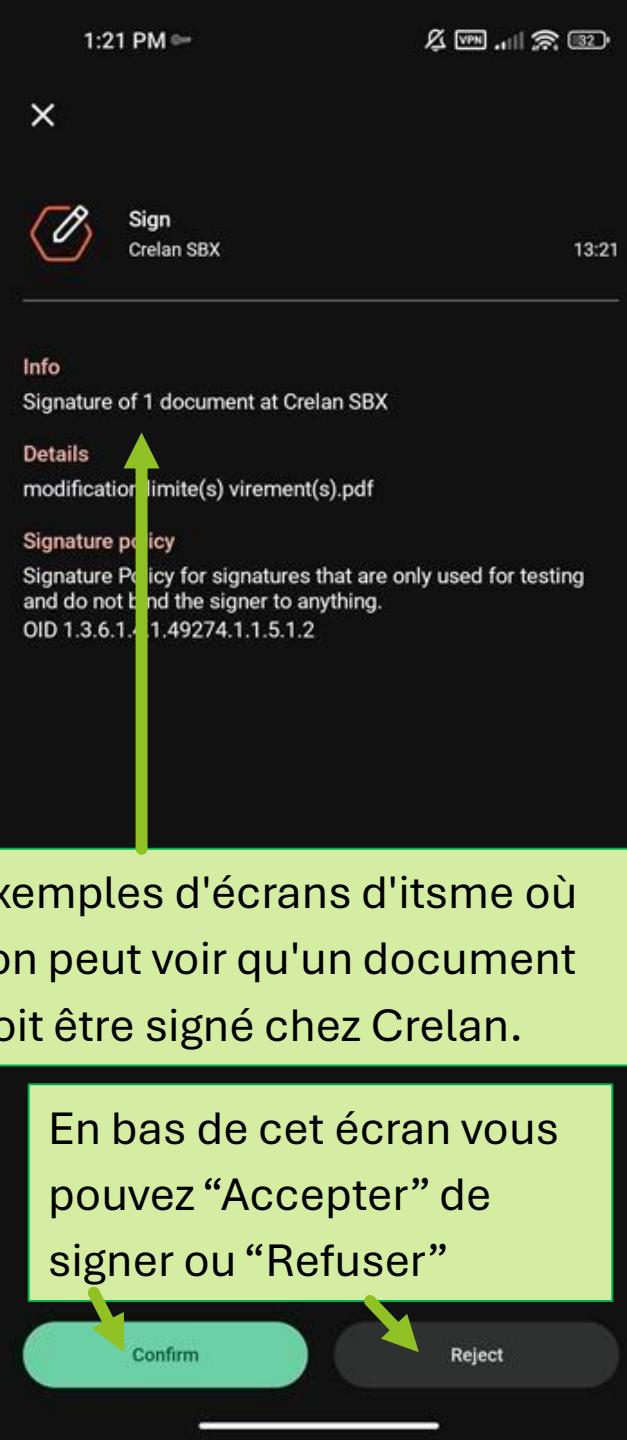
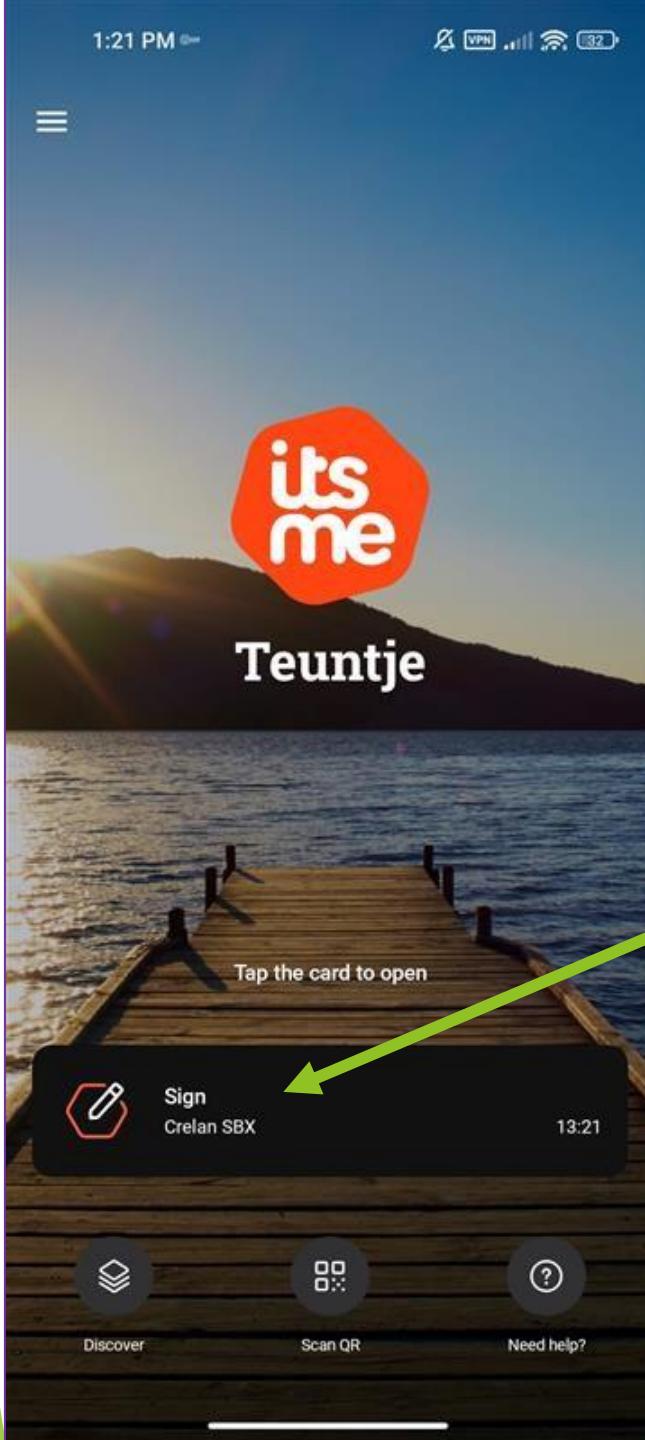
Prouvez que c'est vous

Une action est en attente dans votre application itsme®.

Ouvrez l'application et sélectionnez cette icône pour continuer.



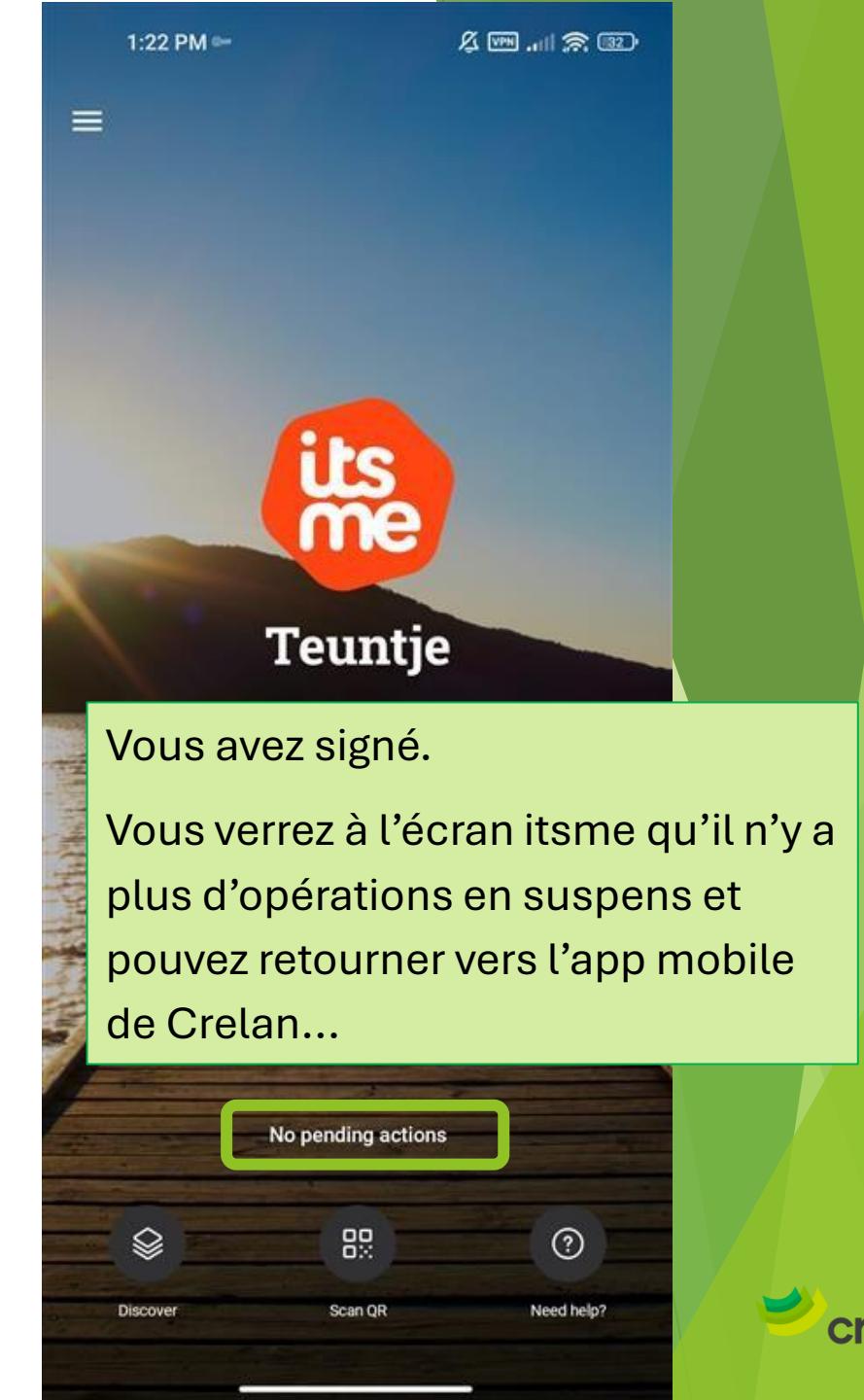
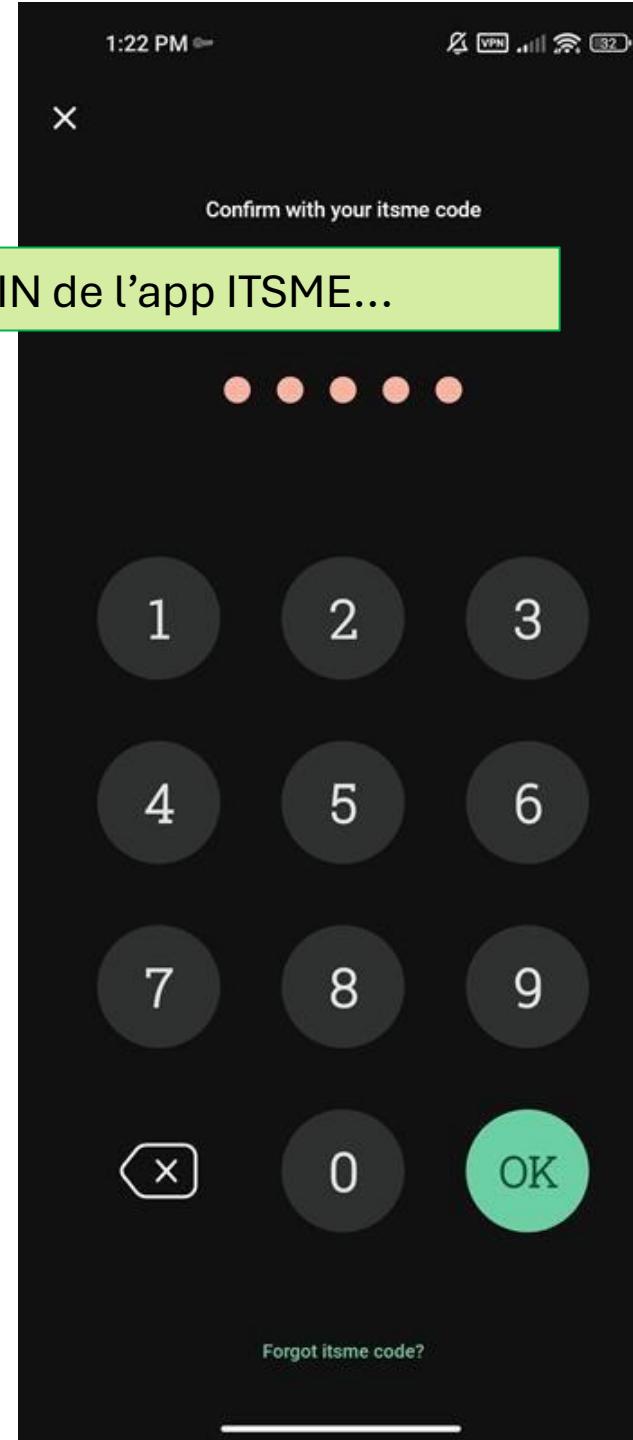
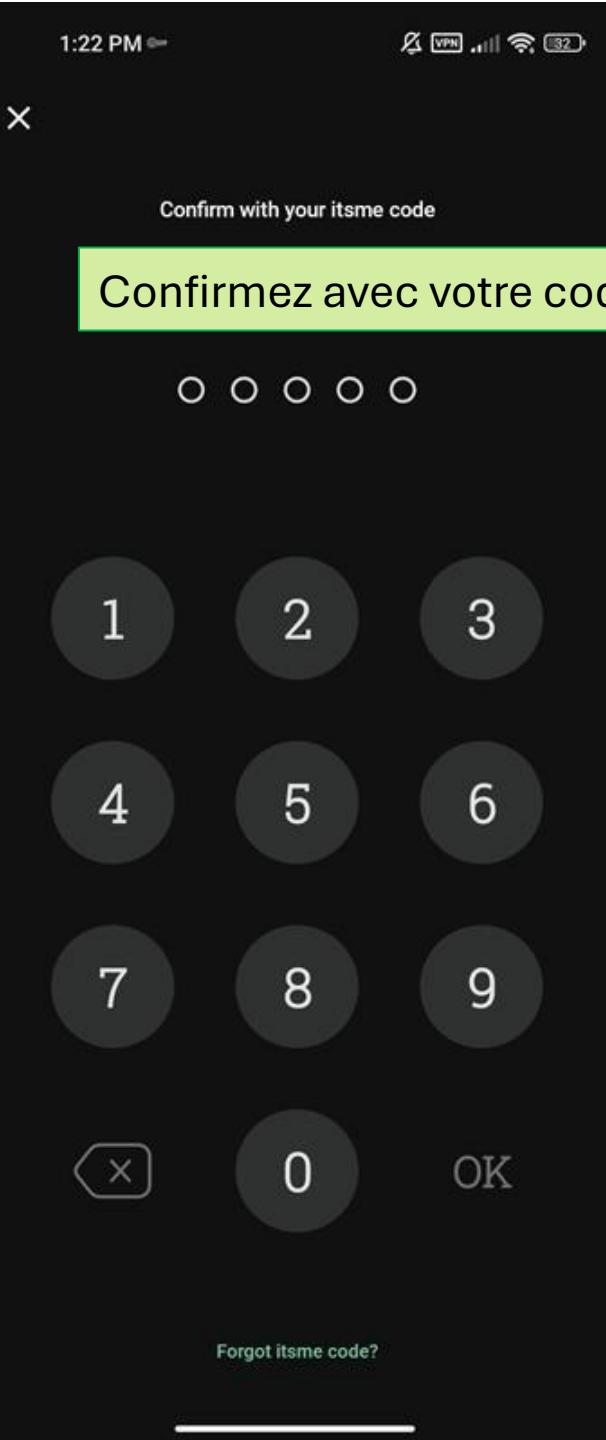
Lorsque vous voyez des formes affichées dans votre application mobile, vous devrez vous rendre manuellement dans l'application itsme. Le document est prêt à être récupéré après identification. Retenez la forme colorée. **Cependant, ne fermez pas l'application Crelan ici.**



Exemples d'écrans d'itsme où l'on peut voir qu'un document doit être signé chez Crelan.

En bas de cet écran vous pouvez “Accepter” de signer ou “Refuser”

Ensuite, vous devrez indiquer la forme colorée que vous avez vue lorsque vous étiez encore dans l'application Crelan (voir écran précédent).





Lorsque vous reviendrez dans l'application Crelan Mobile, il vous sera demandé un moment de patience pour permettre l'enregistrement de votre choix terminant ainsi le processus de signature.

Cela sera mentionné dans une cadre bleu clair (voir écran à droite), indiquant que votre choix a été enregistré (ce cadre bleu disparaît au bout de quelques secondes).

Veuillez patienter...

Vous serez redirigé à la fin du processus de signature.

Vous recevrez immédiatement un message dans votre boîte de réception et un e-mail.

Il n'y a aucun intérêt de cliquer une seconde fois sur le bouton "Signer le document" (voir écran de droite), vous pouvez quitter cet écran.



① Votre décision a bien été enregistrée. Vous en recevrez confirmation dans votre messagerie électronique "Mes messages" une fois qu'elle aura été traitée.

crelan

30 mai 2025

Cher client,

À la demande de votre agence Crelan, nous avons préparé le document suivant modification limite(s) virement(s) et vous le soumettons à présent pour signature. Nous vous invitons à le signer électroniquement dès réception de ce message.

Lors de la signature, vous passerez de votre app Crelan Mobile ou de myCrelan à itsme®, et inversement. Veillez à être dans un environnement sécurisé pour effectuer cette procédure et à ne pas vous laisser distraire. Utilisez ce lien exclusivement dans votre app Crelan Mobile ou myCrelan.

Vous trouverez sur crelan.be de plus amples informations sur la procédure de signature, ainsi qu'une démo.

[Signer le document](#)

- Des questions sur le contenu ou le statut du document ? Votre agent Crelan y répondra avec plaisir.
- Pour toute question d'ordre général sur la procédure de signature, contactez le Customer Care via mycrelan@crelan.be ou au 02 558 78 88 (du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 16 h).
- Vous êtes victime d'une fraude et vous avez besoin d'aide de toute urgence ? Contactez Crelan Fraudstop au 02/555 92 00 (disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7).

Cordialement,
L'équipe Crelan





Cher client,

Le document Changement des limites myCrelan 26 05 2025 a été correctement signé, vous le retrouverez désormais parmi vos documents archivés dans votre app Crelan Mobile ou dans myCrelan. La modification que vous avez demandée a été effectuée avec succès. Vous n'avez donc plus rien à faire.

Pour plus d'informations, consultez sans attendre la rubrique « Mes messages » de votre app Crelan Mobile (via l'icône « Contact » au bas de votre écran) ou de myCrelan (via le tableau de bord ou via « Inbox & documents »).

- Des questions sur le contenu ou le statut du document ? Votre agent Crelan y répondra avec plaisir.
- Pour toute question d'ordre général sur la procédure de signature, contactez le Customer Care via mycrelan@crelan.be ou au 02 558 78 88 (du lundi au jeudi de

Beantwoorden



à 16 h).

- Vous êtes victime d'une fraude et vous avez besoin d'aide de toute urgence ? Contactez Crelan Fraudstop au 02/555 92 00 (disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7).

Cordialement,
L'équipe Crelan

Signalez immédiatement tout fait suspect à votre banque.

Vous recevez un e-mail, un SMS, un appel téléphonique ou un chat suspect ? Restez calme et ne répondez surtout pas aux questions qui vous sont posées.

Prévenez immédiatement votre agent Crelan ouappelez le

Customer Care (Fraude) au +32 2 555 92 00

Vous pouvez aussi envoyer un e-mail à phishing@crelan.be, en y joignant le message suspect.

Beantwoorden



Voici un exemple de l'e-mail que vous recevrez immédiatement après votre signature.

Vous recevrez également un message dans votre boîte de réception des canaux numériques de Crelan.

Le document signé se trouve dans la section « Documents électroniques » des canaux numériques de votre homebanking myCrelan ou de votre application Crelan mobile.

Fin de la démo